

La santé des enfants du Canada : Un profil de l'ICSI

ENFANTS ET JEUNES AYANT UNE INCAPACITÉ

La santé des enfants du Canada : Un profil de l'ICSI, 3^e édition, s'inspire d'un examen exhaustif de sources de données nationales et provinciales, de même que de consultations approfondies avec des experts oeuvrant dans de nombreux domaines. Le *Profil de l'ICSI* contient dix chapitres et 398 tableaux portant sur la santé et le bien-être des enfants et des jeunes. Il dresse un bilan pertinent et clair de la situation actuelle qui touche nos enfants, en plus de donner une orientation sur la façon dont nous pouvons leur venir en aide au fur et à mesure qu'ils exploreront leur avenir.

Les renseignements qui suivent sont tirés du *Profil de l'ICSI* et portent sur la santé et le bien-être des enfants et des jeunes ayant une incapacité. La principale source de données sur les enfants et les jeunes ayant une incapacité qui a servi à la rédaction du *Profil* est l'Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP) réalisée en 1996-1997. La variable limitation d'activité a servi à déterminer le statut d'incapacité.

Données démographiques :

- Selon les estimations tirées de l'Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP) de 1996-1997, environ 564 575 enfants et jeunes de 19 ans et moins (vivant dans des ménages) au Canada avaient une incapacité, nombre représentant 7,7 % de cette population. Ce pourcentage est semblable au pourcentage de 7,2 % établi par l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités de 1991.
- Le taux indiqué d'incapacité varie légèrement selon le groupe d'âge et le sexe. Le pourcentage le plus élevé, soit 10 %, s'observe chez les garçons de 0 à 9 ans.
- Environ 1 enfant sur trois entre les âges de 12 et 14 ans ont déclaré souffrir d'une condition chronique. Citons parmi les conditions chroniques les allergies, l'anémie, l'asthme, les troubles émotionnels, les troubles neurologiques et les incapacités physiques.
- Environ 10 % à 12 % des enfants ont, à différents degrés, des déficits cognitifs et des troubles d'apprentissage. À l'heure actuelle, on ne dispose d'aucune statistique nationale ou provinciale indiquant la proportion d'enfants et de jeunes qui ont un état médical ou psychologique fragile les rendant dépendants de la technologie pour survivre.

Inégalité des revenus :

- Soixante-dix-neuf pour cent des enfants de moins de 12 ans souffrant d'une limitation d'activité vivent dans des ménages où l'emploi est la principale source de revenu tandis que 87 % des enfants de 12 ans et moins ne souffrant pas de limitation d'activité vivent dans des ménages où l'emploi est la principale source de revenu.
- Les enfants souffrant d'une limitation d'activité sont plus susceptibles de vivre dans un ménage à revenu inférieur par rapport aux enfants et aux jeunes ne souffrant pas de limitation d'activité. Trente pour cent des enfants de 12 ans et moins souffrant de limitation d'activité vivent dans un ménage qui se retrouve dans les deux plus bas quintiles des revenus comparé à 18 % des enfants du même âge sans limitation d'activité.
- Les enfants de 19 ans et moins ayant une limitation d'activité courent un risque quelque peu élevé de connaître l'insécurité alimentaire (manquer d'argent pour acheter de la nourriture). Quatorze pour cent des enfants avec limitations d'activité vivaient dans des familles qui ont manqué d'argent pour acheter de la nourriture, alors que le pourcentage des enfants sans limitation d'activité était de 9 %.

L'impact sur les familles :

- Les parents des enfants qui ont une incapacité éprouvent des difficultés sur le plan de l'emploi et des services de garde adéquats. Selon une étude par Irwin et Lero (1997), 39 % des répondants ont déclaré que leur propre emploi avait été touché. Vingt-six pour cent ont déclaré que leur choix d'emploi avait été limité et 46 % ont déclaré que leur horaire de travail avait changé en raison des besoins spéciaux de leurs enfants.
- Selon une étude par Irwin et Lero (1997), 53 % des parents ont indiqué que les programmes de services de garde n'étaient pas adaptés à leurs enfants. Cinquante-quatre pour cent ont déclaré que les soins étaient coûteux et 69 % ont déclaré qu'il y avait trop peu d'intervenants formés et dévoués pour s'occuper des enfants ayant des besoins spéciaux. 71 % ont indiqué qu'il était difficile de trouver les bons services de garde.

Comportements favorisant la santé :

- Soixante-huit pour cent des jeunes âgés entre 12 et 19 ans avec une limitation d'activité faisaient de l'exercice régulièrement. Soixante-douze pour cent des jeunes du même âge sans limitation d'activité faisaient de l'exercice régulièrement.
- Les jeunes avec une limitation d'activité étaient un peu plus portés à avoir fumé que les jeunes sans limitation d'activité (33 % par rapport à 28 %).
- Les jeunes avec une limitation d'activité étaient un peu plus portés à avoir consommé de l'alcool que les jeunes sans limitation d'activité (61 % par rapport à 54 %).
- Quarante pour cent des étudiants avec limitation d'activité avaient été impliqués dans des bagarres par rapport à 29 % chez les autres étudiants. Vingt-huit pour cent des étudiants avec limitation d'activité avaient pris place dans un véhicule conduit par une personne en état d'ébriété par rapport à 16 % chez les autres étudiants.



Pour des renseignements sur les sources de données, veuillez vous référer à *La santé des enfants du Canada: Un profil de l'ICSI*, 3^e édition. Pour commander un exemplaire du *Profil de l'ICSI*, prière de communiquer avec:



Institut canadien de la santé infantile

384 rue Bank, bureau 300

Ottawa (Ontario) K2P 1Y4

Tél.: (613) 230-8838 Téléc.: (613) 230-6654

Courriel: cich@cich.ca Internet: www.cich.ca